



SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE

DES PERSONNELS DE LA

VILLE ET EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

26 février 2016

## REMUNERATIONS

# Vers un front syndical quasi unitaire pour demander l'augmentation du point d'indice

**Les syndicats de fonctionnaires ont rencontré la nouvelle ministre de la Fonction publique Annick Girardin les 23 et 24 février. A l'exception de FO, tous sont prêts à appeler à une mobilisation forte en cas d'absence de geste sur le point d'indice, ou de proposition de revalorisation insatisfaisante.**

La ministre de la Fonction publique Annick Girardin, qui remplace Marylise Lebranchu depuis le 11 février, a confirmé aux syndicats durant des entretiens « en bilatéral » qui ont duré deux jours qu'un rendez-vous sur les salaires dans la fonction publique aurait bien lieu, comme prévu dans le fragile protocole Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR).

Ce rendez-vous annuel devrait se tenir entre le 10 et le 17 mars 2016, « autour » de la prochaine séance plénière du Conseil commun de la fonction publique, fixée au 15 mars.

Mais la ministre a dans le même temps clairement indiqué qu'elle ne disposait pas à ce stade d'enveloppe budgétaire. « Je reste prudente. Le contexte économique et budgétaire n'est objectivement pas favorable, avec notamment une inflation plus faible que prévu. Rien n'est décidé aujourd'hui », explique également Annick Girardin dans un entretien aux Echos.

Les opposants au texte PPCR n'ont pour leur part pas manqué de rappeler leur point de vue. « Depuis l'élection de François Hollande, nous réclamons un débat sur les missions de service public, explique par exemple Yves Kottelat, secrétaire général de la branche territoriale de la Fédération des services publics et de santé FO. En matière de pouvoir d'achat, le protocole PPCR ne convient pas du tout. Nous avons en outre dressé à nouveau un tableau des difficultés rencontrées dans les collectivités. Presque chaque semaine, des actions sont initiées sur des problèmes rencontrés suite aux différentes réformes (territoriale, etc.). Les agents du conseil départemental de la Haute-Garonne ont par exemple appris il y a quelques jours par

voie de presse que leur président souhaitait transférer la compétence logement/habitat à la métropole. Sans concertation... »

Enfin, la ministre a énuméré tous les chantiers qui restent à mener ou finaliser en une année : PPCR, projet de loi « déontologie », compte personnel d'activité (CPA), amélioration de la santé au travail, égalité femmes-hommes, développement de l'apprentissage, mobilité, formation professionnelle. Mais aussi le nouveau projet de loi « égalité réelle et citoyenneté » désormais dans les tuyaux...

***La motivation  
est une perversité  
utile pour ceux qui ne  
savent pas rémunérer.***

